Titre : **BILLOT JEAN-BAPTISTE** **GENERAL**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Généalogies, biographies et monographies**
Auteur : **H. ROGER DE BEAUVOIR**	Origine : **Collection personnelle**
Référence : **NOS GENERAUX** **1871-1884** **BERGER-LEVRAULT ET CIE** **EDITEURS** **5 rue des Beaux-arts** **Même maison à Nancy** **1885**	Transcripteur : **MFR** Date : **2011**

Ancestramil

BILLOT JEAN-BAPTISTE
GENERAL

Né le 15 août 1828 à Chaumeil (Corrèze) ; Arme : Etat-major : Entrée au service : 1er décembre 1847 (Ecole de Saint-Cyr) ; Sous-lieutenant : 1er octobre 1849 ; Lieutenant : 1er janvier 1852 ; Capitaine : 26 janvier 1854 ; Chef d'escadron : 28 septembre 1863 ; Lieutenant-colonel : 3 août 1869 ; Colonel : 8 novembre 1870 ; Général de brigade : 16 septembre 1871 ; Général de division : 30 mars 1878.

Légion d'honneur : Chevalier : 19 mars 1859 ; Officier : 1er février 1867 ; Commandeur : 12 juillet 1880 ; Grand-officier : 7 juillet 1884.

De petite taille, nerveux, alerte, d'allures juvéniles, causeur recherché et orateur solide, écouté, érudit et ferré sur toutes les branches de l'art militaire, portant très haut la juste fierté de l'épaulette, tel est le général **BILLOT** qui commande aujourd'hui le 1er corps d'armée à Lille.

Né à Chaumeil, le 15 août 1828, il est le 20e des 21 enfants de **M. BILLOT**, un des plus riches propriétaires du département de la Corrèze.

On ne se douterait certes pas, à voir sa désinvolture encore fringante de sous-lieutenant, qu'il a cinquante-six ans ce qui est, du reste, presque la jeunesse pour un officier pourvu d'un commandement aussi important.

Il fut admis à Saint-Cyr le 1er décembre 1847 et en sortit, dans l'état-major, le 1er octobre 1849.

Sa carrière a été brillante et rapide, et s'est accomplie à peu près entièrement en Afrique et au Mexique. Il a obtenu sept citations à l'ordre de l'armée ; une à Constantine, quatre au Mexique ; une à l'armée du Rhin ; une à l'armée de la Loire.

Il était lieutenant-colonel en Algérie quand éclata lal guerre franco-allemande. Appelé sur le Rhin, il fit partie du corps **FROSSARD** et devint chef d'état-major de la 3e division, commandée par le général de **LAVEAUCOUPET** ; il assista le 2 août au combat de Sarrebruck-Spickeren ; le 6, à la bataille de Forbach où sa brillante conduite le fit citer à l'ordre de l'armée ; le 14 à Borny ; les 31 août et 1er septembre à Noiseville.

Ayant pu s'échapper après la capitulation de Metz, grâce au dévouement du **baron de GARGAN** qui le conduisit lui-même en Luxembourg, au péril de sa vie, à travers les lignes prussiennes, il alla mettre son épée au service du gouvernement de la Défense nationale. Il fut nommé colonel le 9 novembre 1870, général de brigade (29 novembre 1870) et général de division à titre provisoire (6 décembre 1870).

D'abord chef d'état-major, puis commandant du 18e corps, il eut une journée heureuse près de Beaune-la-Rolande où les troupes qu'il dirigeait déployèrent une grande vigueur en chassant les Prussiens de leurs positions (28 novembre).
Ce brillant fait d'armes valut au 18e corps et à son jeune commandant, le décret ci-après :

Ancestramil

Les membres du Gouvernement, etc.,
Considérant que le 18e corps d'armée, à peine formé, composé en grande partie de soldats qui voyaient le feu pour la première fois et privé de son commandant en chef [(1)], a cependant par la fermeté de son attitude remporté des avantages signalés sur l'ennemi à Ladon, Maizières, Beaune-la-Rolande,

Décrètent :

Art. 1er. – Le 18e corps d'armée de la Loire a bien mérité de la patrie.
Art. 2.- M. le chef d'état-major **BILLOT**, général de brigade à titre provisoire, est nommé général de brigade à titre définitif.

Après l'évacuation d'Orléans, il fut placé à la tête du 18e corps et prit part à la victoire de Villersexel. Mais que de difficultés ne rencontra-t-il pas dans sa marche ?
Les Prussiens ayant fait sauter le pont de Pesmes, son infanterie dut traverser l'Ognon sur la glace ; une grande partie de son artillerie et des voitures de toutes sortes purent, au moyen du matériel des pontonniers de la place d'Auxonne, franchir la rivière sur un pont de bateaux de 54 mètres de longueur, établi en quelques heures à côté du pont de Pesmes ; sa cavalerie passa sur un autre pont, celui de Forges, complètement détruit et qu'il fit réparer en moins d'une journée. Le défilé des troupes du 18e corps eut lieu toute la nuit, à la faveur du clair de lune.

Bien entendu, le général **BILLOT** se trouva aux divers combats que l'armée de l'Est livra sur la Lisaine, et peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains des Badois, le 17 janvier, à Chenebier, où il s'était transporté avant que je jour parût, pour reconnaître ce village qu'il avait enlevé la veille et le reprendre à l'ennemi qui s'en était emparé par surprise pendant la nuit.

Le 24 janvier eut lieu, à Château-Farine, situé à l'est de Dôle, un conseil de guerre auquel assistaient tous les chefs de corps de l'armée de l'Est. Le général **BILLOT** fut seul d'avis de marcher sur Auxonne au lieu de se diriger sur Pontarlier ; en présence de cette déclaration, **BOURBAKI** offrit de lui céder le commandement, ne pouvant se résoudre lui-même à accepter cette tentative.

Le général **BILLOT** refusa.
La marche sur Pontarlier fut alors ordonnée.

Il livra, le 1er février 1871, le combat de la Cluse qui permit à l'armée du général **CLINCHANT** d'entrer en Suisse sans laisser ni canons ni bagages aux mains des Allemands. Le 2 février, il put gagner le département de l'Ain et reçut bientôt, pendant l'armistice, le commandement du 26e corps, formé à Guéret, pour être dirigé sur l'armée de la Loire, à Poitiers.

La commission de révision des grades le remit général de brigade (16 septembre 1871).

Il fut promu de nouveau divisionnaire le 30 mars 1878.

Depuis, il a été nommé commandant du 15e corps, à Marseille, membre du conseil supérieur

[(1)] Le général BOURBAKI en était le titulaire, mais, par suite des difficultés de locomotion qui existaient entre Lille et Tours, il n'était pas encore arrivé.

de la guerre et du comité de défense, et ministre de la guerre le 30 janvier 1882, après le départ du général **CAMPENON**, sous les ministères de **FREYCINET** et **DUCLERC**.

Dès l'armistice, il avait été élu représentant à l'Assemblée nationale, par le département de la Corrèze.

Vers la fin de 1875, il fut nommé sénateur inamovible.
A la Chambre et au Sénat, le général **BILLOT** a pris une part active à la discussion des lois militaires ; c'est en grande partie à son intervention énergique que l'on doit la réforme qui a substitué à un « état-major fermé » un « état-major ouvert ».

Au ministère, son passage ne resta pas inaperçu : poursuivant avec vigueur le progrès de nos institutions militaires et la réorganisation de notre armée, il a accompli d'importantes réformes.
C'est lui qui, dans un discours ému, empreint d'une mâle et patriotique éloquence, enleva à la Chambre le vote qui assura le maintien des Invalides.

Il institua la commission de révision des lois militaires qui, sous sa haute direction, et sous la présidence du général **OSMONT**, a posé les bases des modifications à apporter à nos institutions militaires et dont les travaux sont encore utilement consultés ; il a aussi rendu aux régiments les tambours supprimés par le général **FARRE**.

Il fit voter la loi sur l'administration de l'armée, sur la création du corps du contrôle et déposa, à la Chambre, les lois sur l'avancement, le recrutement, l'armée d'Afrique, l'artillerie de forteresse, les enfants de troupe, etc.
En, même temps, il faisait préparer les règlements nouveaux sur les manœuvres de cavalerie et d'infanterie, sur le tir, sur le service intérieur, les services des places et le service en campagne.

Lorsque, par suite de circonstances politiques, le Gouvernement résolut de retirer leurs grades aux **princes d'ORLEANS**, le général **BILLOT**, bien que connu pour ses opinions républicaines, combattit énergiquement cette mesure qui ne lui semblait pas digne d'un Gouvernement confiant en son droit et sa force ; dans les dépossédés il ne vit pas des princes, mais des soldats et des officiers, propriétaires de leurs grades de par la loi ; et, n'ayant pu convaincre le Conseil, il rendit son portefeuille.

Le général **BILLOT** est mort à Paris le 31 mai 1905 (wikipédia)

Amicalement